

Procès verbal du second conseil d'école
Groupe scolaire Emile Joulain
Lundi 1er février 2021
18h30-20h30

Personnes présentes : Mme Le Bris-Voinot (maire déléguée en charge des affaires scolaires), Cécile Fleury (directrice de l'école)

Pour les représentants de parents d'élèves : BRETONNIER Amandine (maman de Célia CE1 et Anaïs CM1), GUILBAUT THUAULT Fanny (maman de Naoki CP), RICHARD PIOCELLE Angélique (Maman de Maëly CE1 et Soan GS), Sophie Duarte-Bottier (maman de Elisa GS et Enora PS).

Pour l'équipe pédagogique : Magali Sécher (CE2), Maryline Audureau (CP-CE1), Marie Guignard (GS-CP), Manuela Aigron (CM1-CM2) ; Blanca Turpin (CE2-CM1), Sandrine Grall (CP-CE1), Mélanie Morel (MS-GS et GS-CP), Christelle Léciagueçahar (PS-MS).

Personnes excusées : Mme Coudron (Inspectrice de l'Education Nationale), Monsieur Rémy Guillemain (DDEN), Monsieur Eric Godin (Maire de Rives du Loir en Anjou), Elizabeth Weeger (psychologue scolaire), Amiot Béatrice (Enseignante spécialisée RASED), Manie Godin (ATSEM), Estelle Payraudeau (ATSEM), Marie Bénetti (ATSEM), Myriam RENAULT (maman de Lila CP et Maëlynn CE2), AUBRUN-SASSIER Céline (maman de Jules CE2), Anne-Charlotte Morillon (maman de Maël Gravouille GS), Aline Michalinko (maman d'Anatole MS et Eléna CE2).

La séance se tient en visio-conférence étant donné le contexte sanitaire actuel.

ORDRE DU JOUR

- 1- Projet d'école et contexte sanitaire
- 2- Inscriptions année prochaine – prévisions effectifs
- 3 - Budget municipal de fonctionnement
- 4 - Investissements et travaux
- 5 - Projets de classes découvertes et sorties pédagogiques
- 6 - RASED
- 7 - Questions des parents d'élèves

a/ Est-il possible également d'avoir une idée des roulements pour les repas à la cantine pour les "horaires"?

b/ Cette question concerne la classe de GS/CP : Malgré les efforts fournis par les équipes enseignantes et municipales, qui font ce qu'elles peuvent et du mieux qu'elles peuvent, il apparaît pour certains enfants de cette classe que plus l'année passe, plus cela devient compliqué, et plus certains enfants peinent de plus en plus à aller à l'école. En effet :

- avec le protocole sanitaire, les classes ne se mélangent plus et ne se voient plus ; les 8 CP de ce double niveau ne voient donc plus leurs autres camarades de CP, ni même ne se croisent car ils ont récréation dans la cour de maternelle.

Cela donne l'impression à certains parents qu'ils font une 4ème année de maternelle.

Les enfants ont la sensation de faire comme les GS : sport/jeux en salle de motricité, récréation dans la cour maternelle, et de ce fait pas d'accès aux structures et jeux des élémentaires.

- pour la cantine et l'accueil périscolaire, même chose : étant sur le double niveau, les CP se retrouvent avec les maternelles, pour l'accueil périscolaire ils sont accueillis dans la salle maternelle, avec donc des jeux, des loisirs et des activités non adaptés au plus de 6 ans. Pour les jeux extérieurs c'est dans la petite (minuscule ?) cour sur le côté. Alors que leurs autres camarades de CP ont accès aux jeux et salles des élémentaires

- sur la classe de 26 enfants, 8 enfants de CP sont masqués, et 18 GS non : Cette mesure laisse perplexe certaines familles même si cela répond aux exigences du protocole sanitaire.

Quelles solutions peuvent être envisagées pour que les CP se sentent vraiment en CP, et puissent s'épanouir dans ce contexte si particulier ?

1- Projet d'école et Contexte sanitaire

Cette année est la seconde année de mise en œuvre du nouveau projet d'école. Lors de l'élaboration du projet d'école l'année dernière, nous nous sommes fixées un certain nombre d'objectifs qui ne sont pas facilement réalisables du fait du contexte sanitaire : le travail sur la liaison inter cycle et la participation aux projets culturels proposés par l'Inspection Académique ont notamment été très mis à mal par le protocole sanitaire. Nous espérons que les projets culturels prévus pourront être reprogrammés d'ici la fin de l'année et que le travail en décloisonnement pourra reprendre de façon à favoriser le travail en petits groupes qui aide à la réussite de tous.

Les enseignantes de l'école ont pu bénéficier d'une formation cette année sur le projet d'écriture. Ce travail a été mené sur plusieurs mercredis matins et sur une journée de classe pendant laquelle les enseignantes étaient remplacées dans leurs classes. Cette formation entre les enseignantes de l'école a été appréciée et pourra permettre la mise en place de nouveaux projets en lien avec le langage écrit.

2- Inscriptions année prochaine – prévisions effectifs

Prévisions par niveau 2021-2022	
CYCLE I	56
TPS	3
PS	16
MS	12
GS	25
CYCLE II	87
CP	29
CE1	24
CE2	34
CYCLE III	58
CM1	31
CM2	27
TOTAL	201

L'école compte cette année 20 CM2 qui nous quitteront l'année prochaine. Les prévisions d'effectifs calculées en fonction des données municipales du nombre de naissances sur la commune ont permis d'envisager les effectifs ci-contre pour la rentrée prochaine.

Plusieurs demandes ont été faites auprès de la directrice de l'école pour des inscriptions d'enfants nés en 2019. Pour l'instant, 3 enfants respectent les nouveaux critères définis par Monsieur le maire l'année dernière : être nés avant le 31 janvier.

Les effectifs actuellement et avec ces prévisions resteraient donc relativement stables par rapport à cette année scolaire.

3 – Budget municipal de fonctionnement et classes découvertes

Une réunion en mairie avec les élus et en présence de la directrice de l'école publique de Villevêque doit se tenir le vendredi 12 février. L'équipe enseignante saura à ce moment-là si les règles budgétaires mises en place l'année dernière restent les mêmes.

Si c'est le cas, ce budget est construit sur la base des effectifs de l'école au premier janvier 2021 soit 203 élèves.

La somme de 40€ par enfant pourrait donc être reconduite, le budget fournitures correspondrait alors à 8120€ pour la commune. La somme de 25€ par enfant soit 5075€ serait alors versée à l'association des parents d'élèves au titre des sorties pédagogiques et classe découverte. Un budget supplémentaire de 1200€ serait également accordé à l'école pour l'achat des fournitures concernant les premiers soins, l'achat de livres et de matériels pour la cour de récréation.

La municipalité se chargera également de payer les dépenses liées à l'activité piscine qui cette année concerne 24 élèves de CP et 34 élèves de CE1. Le coût des transports lié à cette activité correspond à 2050€ et si les tarifs restent inchangés le coût des entrées piscine sera approximativement de 2450€.

4 – Investissements et travaux

L'année dernière, l'équipe enseignante avait demandé en investissements le changement dans les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de Magali Sécher et Sandrine Grall des bureaux des élèves : cela a été fait. Les menuiseries en bois de la classe de Mme Audureau ont également été remplacées par des huisseries aluminium et des volets roulants électrifiés ont été installés. Les portes extérieures donnant sur la cour de récréation élémentaire ainsi qu'une double-porte intérieure dans le bâtiment élémentaire ont été changées.

Le photocopieur vient également d'être renouvelé.

Toutes ces améliorations participent à créer une bonne ambiance de travail et l'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux régulièrement engagés dans l'école.

Pour cette année 2021, l'équipe enseignante a demandé en investissements la dotation de deux vidéoprojecteurs pour équiper les classes de GS-CP et PS-MS. Ainsi, toutes les classes seraient équipées de vidéoprojecteurs. L'équipe enseignante a bien investi les TNI achetés par la mairie il y a 5 ans. Ce matériel est devenu maintenant indispensable dans une journée de classe, en élémentaire mais également dans les petites classes.

Pour information, les écoles ont été destinataires d'un mail expliquant que l'Etat va consacrer un budget de 91 millions d'Euros à l'équipement numérique des écoles **élémentaires**, dans le cadre d'un **co-financement** avec les collectivités territoriales. Ceci fait l'objet d'un appel à projet SNEE [Socle Numérique pour les Ecoles Élémentaires], (détails sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo2/MENN2100919X.htm>).

La directrice de l'école a renseigné le premier volet de cette enquête. L'objectif est de réduire les inégalités scolaires, lutter contre la fracture numérique et faciliter la transformation numérique des écoles. L'ambition du gouvernement est d'accompagner toutes les collectivités territoriales qui le souhaitent à doter les classes élémentaires d'un socle numérique de base. Cela concerne à la fois :

- **les équipements de la classe**
- **les équipements mobiles mutualisables pour chaque école**
- **l'ensemble numérique pour la direction** (ordinateur, accès aux applications MENJS, scanner)
- Les services et ressources : **Réseau informatique ; accès à des services numériques éducatifs (ENT académique)**

Enfin, l'équipe enseignante a également fait la demande d'un investissement autour d'un projet pour développer le langage oral (axe de travail retenu dans le projet d'école) avec l'acquisition des manuels narramus et oralbums. La programmation en langage oral sera retravaillée en maternelle à partir de ces nouveaux projets.



Une nouvelle structure de jeu va prochainement être installée par les services techniques dans la cour maternelle. Elle a été cédée gratuitement à l'école à la demande de Mme Fleury auprès du groupe propriétaire des locaux et vient d'un centre accueillant des enfants qui allait être détruit. Cette structure est en très bon état et sera très adaptée aux enfants les plus jeunes de l'école.



5 – Sorties et projets pédagogiques

En ce qui concerne les élèves des **classes de CE2-CM1 et CM1-CM2**, Manuela Aigron et Blanca Turpin ont monté ensemble tous les projets qui ont, devraient ou auraient dû avoir lieu cette année.

Les deux classes ont bénéficié d'un intervenant pour 5 séances en volleyball lors de la première période. Un intervenant en basket pour 6 séances était prévu pour cette période. La classe de CM1-CM2 a pour l'instant bénéficié de deux séances et les autres séances seront reportées quand il sera à nouveau possible de reprendre le sport en salle. La classe de CE2/CM1 devait bénéficier de l'intervenant en période 4, mais cela sera certainement repoussé à la période 5.

Lors de la deuxième période, les deux classes devaient aller visiter la mairie de Rives-du-Loir-en Anjou pour faire un lien avec le conseil municipal des enfants, mais la sortie a été annulée avec le confinement. Les élections pour le conseil municipal des enfants ont bien eu lieu, mais ont dû être adaptées pour respecter les règles sanitaires.

Les deux classes sont également inscrites au dispositif "école et cinéma". Elles auraient dû se rendre au Cinéma Pax de Tiercé pour aller voir "Le cheval venu de la mer" le lundi 25 janvier et "La Ruée vers l'Or" le mardi 9 février. Les séances sont pour l'instant reportées à des dates indéfinies. Les classes ont cependant conservé leur projet cinéma organisé sur 3 jours et demi en classe : Découverte des prémices du cinéma et de son histoire, techniques utilisées au cinéma et réalisation d'objets en lien avec le cinéma. Lors de la quatrième période, des films d'animation seront réalisés en classe. "Ma vie de courgette" devait faire également l'objet d'une projection au cinéma, mais la séance est annulée. Les classes visionneront quand même le film mais en classe.

Les élèves de CM1 des deux classes ont participé au défi lecture OCCE lors de la deuxième période. Les élèves de Soucelles ont été classés 8ème ex aequo sur 25 classes participantes.

La classe de **GS-CP de Marie Guignard** devait participer à un projet en partenariat avec le Quai qui a été annulé (les élèves auraient dû assister à 2 spectacles et participer à un atelier sur le tissage.) L'enseignante a donc monté un autre projet et a inscrit sa classe au festival « Court métrage ».

Une correspondance scolaire avec une autre classe de GS-CP du département a lieu actuellement dans la classe qui doit se clore avec une rencontre entre les deux classes.

Les élèves de **CP-CE1 de Sandrine Grall et Maryline Audureau ainsi que les CP de Marie Guignard** devaient assister le 21 janvier au spectacle d'Hansel et Gretel au Quai dans la grande salle T900. Ce spectacle est annulé. Le Quai travaille actuellement sur un report pour l'an prochain.

Les trois classes ont monté le projet de participation au Festival Très Tôt en scène. Les classes doivent aller au spectacle *Les hommes ciseaux* au Louroux-Béconnais le 30 mars. Une intervention est également prévue dans les classes sans possibilité de définir une date à l'heure actuelle.

Pour la classe de **CE2 de Magali Sécher**, il est prévu une sortie au musée de la tapisserie mais pour l'instant cette sortie est impossible car le musée est fermé. Le vendredi 21 mai, il est prévu que la classe se rende au château du Plessis-Macé pour une Initiation aux jeux des seigneurs médiévaux afin de comprendre leur symbolique et l'héritage qu'ils ont laissé dans notre monde actuel.

Tous les élèves de **CE2 de l'école** profite le vendredi 29 janvier de la venue d'un gendarme qui viendra présenter le permis piéton.

La MAE devait également intervenir cette année sur les dangers domestiques et la violence à l'école dans les **classes accueillant les élèves de CE2, CM1 et CM2**, mais leur intervention n'est actuellement pas possible du fait du contexte sanitaire.

Les classes de PS-MS, MS-GS, GS-CP ont bénéficié d'une intervention de l'association Bobo Planète autour du composteur. Deux autres demi-journées pour chacune de ces classes sont programmées pour des interventions autour du tri et autour du gaspillage alimentaire.

Un cycle de découverte du judo a commencé pour les **élèves de GS** cette période...mais a été contraint de s'arrêter au bout de deux séances... Nous espérons pouvoir reprendre d'ici la fin de l'année...

Les classes des élèves de PS-MS et MS-GS devaient se rendre au Musées des Beaux-Arts le 19 janvier. Cette visite a donc été annulée. Elle n'a pas pu être reportée pour l'instant mais les enseignantes espèrent pouvoir le faire. Une journée complète avec visite des musées des Beaux-Arts et d'Histoires naturelles est également prévue pour les élèves de GS ainsi qu'une autre demi-journée pour les élèves de PS et MS en mars et avril si la situation sanitaire le permet.

Les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP ont également pour projet d'aller à Terra Botanica en fin d'année. Les enseignantes espèrent que cela puissent avoir lieu.

Une animation de la galerie sonore à l'école est également prévue pour ces trois classes à l'école comme tous les ans, ainsi que pour les classes de CP-CE1 cette année.

L'équipe enseignante a donc été obligée de remonter de nouveaux projets pour pouvoir, malgré le contexte sanitaire, proposer des projets attractifs et éducatifs aux élèves de l'école. Dans cette optique, l'équipe enseignante a décidé de faire intervenir l'association Terre du ciel qui propose des animations d'astronomie et montera un planétarium gonflable dans la salle de motricité. Tous les élèves bénéficieront donc d'une séance de planétarium et les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 profiteront en plus d'une animation sur une demi-journée.



7- RASED

Béatrice Amiot Enseignante spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique fait partie du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) de la circonscription Durtal-les trois rivières. Ce réseau est divisé en deux antennes: une sur le secteur de Châteauneuf-sur Sarthe et l'autre, dont dépend l'école de Soucelles, sur le secteur de Seiches/ Durtal. Cette deuxième antenne (qui regroupe 12 écoles) est constituée d'une psychologue et de trois enseignantes spécialisées:

- une dans l'aide à dominante relationnelle (pour aider les élèves qui ont des difficultés au niveau du comportement)

- deux dans l'aide à dominante pédagogique (pour aider les élèves qui ont des difficultés à apprendre et à comprendre)

Mme Amiot intervient cette année dans 5 écoles (Soucelles, Villevêque, Corzé, Durtal et Daumeray), pour aider les élèves qui ont ces difficultés à apprendre et à comprendre.

Ses actions se partagent entre :

- De la prévention auprès d'élèves plus "fragiles " avant que la difficulté ne s'installe,
- De la remédiation à partir de demandes d'aide rédigées par les enseignants lorsque l'aide apportée ne suffit pas,
- Un travail avec les enseignants pour aider parfois à la mise en place d'activités plus spécifiques,
- Une participation aux réunions, équipe éducative, ESS...

Depuis la rentrée 2020, Mme Amiot

- a reçu 51 demandes d'aide (sur les 163 rédigées sur l'ensemble du secteur), faute de disponibilité, elle n'a pas pu répondre à toutes pour l'instant, 14 sont en attente.

- a en plus travaillé avec 36 élèves dans le cadre du travail de prévention.

Soit un total de 87 élèves concernés

Mme Amiot travaille à l'école de Soucelles depuis 2010 et a suivi en moyenne 25 élèves chaque année (de 22 à 36 élèves suivant les années).

En fin d'année scolaire, Mme Amiot part à la retraite et une inquiétude est apparue concernant la pérennité de son poste.

En effet, Mme Coudron, Inspectrice de l'Education Nationale, a annoncé qu'il était probable que ce poste à dominante pédagogique soit transformé en poste à dominante relationnelle.

Sur l'ensemble de notre circonscription, il manque effectivement un poste d'aide relationnelle puisque la collègue est seule et intervient sur les deux secteurs. Elle ne peut donc pas intervenir dans toutes les écoles et n'a jamais été en capacité d'intervenir sur l'école de Soucelles, et cela même quand des besoins étaient identifiés.

Prenant donc en compte la réalité du secteur, au regard du nombre d'élèves aidés chaque année par une aide pédagogique, du nombre croissant de demandes d'aide la concernant, du contexte particulièrement défavorable pour ces élèves les plus en difficulté, l'équipe du Rased, ainsi que les enseignants dans les écoles sont extrêmement inquiets.

L'ensemble des équipes est demandeuse de création de poste et non de transformation au détriment d'une autre spécialité.

Si cette éventualité se confirme, une seule collègue spécialiste de l'aide pédagogique devra répondre aux besoins des 12 écoles du secteur, ce qui semble impossible...

Mme Guilbaut-Thuault va communiquer auprès des autres parents de l'APE et propose de se rapprocher des parents d'élèves de l'école de Villevêque qui sont déjà mobilisés sur ce sujet.

Les enseignantes de l'école sont inquiètes de cette décision. Le RASED

8- Questions des parents d'élèves

a/ Est-il possible d'avoir une idée des roulements pour les repas à la cantine pour les "horaires"?

Voici les éléments communiqués par Mélanie Blatier, responsables du temps périscolaire :

1^{er} service : 11h30 – 12h10

MATERNELLE : PS-MS (Christelle) / GS de la classe GS-CP (Marie)

SELF : 4 classes -> CP (Marie) / CP-CE1 (Maryline) / CP-CE1 (Sandrine) / CM1-CM2 (Manuela)

Les autres enfants sont en jeux libres ou en activités avec leurs animateurs.

2^{ème} service : 12h25 – 13h05

MATERNELLE : MS-GS (Cécile) / PS-MS-GS-CP de Julie BODINIER

SELF : CE2 (Magali) / CE2-CM1 (Blanca) / CE et CM de Julie BODINIER

Les enfants du 1^{er} service sont en jeux ou activités avec leurs animateurs.

Procès verbal du second conseil d'école

Année scolaire 2020-2021

b/ Cette question concerne la classe de GS/CP : Malgré les efforts fournis par les équipes enseignantes et municipales, qui font ce qu'elles peuvent et du mieux qu'elles peuvent, il apparaît pour certains enfants de cette classe que plus l'année passe, plus cela devient compliqué, et plus certains enfants peinent de plus en plus à aller à l'école. En effet :

- avec le protocole sanitaire, les classes ne se mélangent plus et ne se voient plus ; les 8 CP de ce double niveau ne voient donc plus leurs autres camarades de CP, ni même ne se croisent car ils ont récréation dans la cour de maternelle.

Cela donne l'impression à certains parents qu'ils font une 4ème année de maternelle.

Les enfants ont la sensation de faire comme les GS : sport/jeux en salle de motricité, récréation dans la cour maternelle, et de ce fait pas d'accès aux structures et jeux des élémentaires.

- pour la cantine et l'accueil périscolaire, même chose : étant sur le double niveau, les CP se retrouvent avec les maternelles, pour l'accueil périscolaire ils sont accueillis dans la salle maternelle, avec donc des jeux, des loisirs et des activités non adaptés au plus de 6 ans. Pour les jeux extérieurs c'est dans la petite (minuscule ?) cour sur le côté. Alors que leurs autres camarades de CP ont accès aux jeux et salles des élémentaires

- sur la classe de 26 enfants, 8 enfants de CP sont masqués, et 18 GS non : Cette mesure laisse perplexe certaines familles même si cela répond aux exigences du protocole sanitaire.

Quelles solutions peuvent être envisagées pour que les CP se sentent vraiment en CP, et puissent s'épanouir dans ce contexte si particulier ?

L'équipe enseignante est désolée de cette situation. Elle est bien consciente qu'effectivement le protocole sanitaire crée des contraintes d'organisation qui ne permettent pas de fonctionner comme cela aurait dû être le cas et comme c'est le cas normalement quand les élèves d'un même niveau sont répartis sur plusieurs classes. Normalement, l'équipe enseignante organise décloisonnements, projets, récréations pour que les enfants d'un même niveau se retrouvent.

L'équipe enseignante aimerait qu'il en soit autrement sans avoir de solution pour régler ce problème. L'équipe enseignante rappelle malgré tout que les CP ont pu participer aux séances de piscine comme les autres CP de l'école car elles avaient été programmées dès le début de l'année. Concernant les apprentissages, ce sont bien ceux du niveau de CP y compris en EPS et même si les séances ont lieu en salle de motricité. D'ailleurs, et pour information, Maryline Audureau organise avec sa classe de CP-CE1 et toute l'année (même les années hors protocole sanitaire) des séances d'EPS dans la salle de motricité et avec des parcours (alors même qu'on pourrait penser qu'ils sont réservés aux enfants de maternelle).

Il semble bien sûr primordial que les parents d'élèves recueillent les éventuelles angoisses et frustrations de leurs enfants, qui, si elles sont légitimes, doivent aussi être verbalisées, expliquées et rassurées en insistant bien sur le fait que cela est lié au contexte sanitaire et que cela ne remet pas en question le fait que leur enfant est bien en CP. L'enseignante de la classe de GS-CP en reparlera évidemment aussi en classe pour aider à la résolution de ce problème car il est primordial que les élèves se sentent bien à l'école et ce malgré le contexte de crise sanitaire.

Concernant les temps périscolaires, Mélanie Blatier, à qui ce questionnement a été également relayé, explique que les contraintes liées au protocole sanitaire imposent effectivement un certain nombre de choses. Ceci étant, le midi, quand ce groupe de CP a terminé de manger plus tôt, Mélanie Blatier leur propose des activités spécifiques, seulement pour eux avant qu'ils retrouvent les GS de leur classe.

Maryline Audureau explique que tous les cp divisés en trois classes cette année vivent malheureusement les mêmes choses et ne peuvent profiter des récréations ensemble. Cette situation ne concerne pas uniquement la classe de GS-CP. Cela est valable pour tous les niveaux qui sont dédoublés.

Mme Guilbaut Thuault interroge le fait que le brassage ne soit pas possible sur le temps périscolaire alors qu'à l'accueil de loisirs du mercredi c'est possible. Les enfants ont du mal à voir le sens dans tout cela.

Séance levée à 19h30

Procès verbal du second conseil d'école

Année scolaire 2020-2021